

Schéma départemental de développement de la lecture publique

2023
2029

Pour un schéma de la lecture publique

PRÉAMBULE

Les bibliothèques des collectivités territoriales [...] ont pour mission de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture.

Loi 2021-1717 dite loi Robert relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique

Les bibliothèques, véritable atout pour la dynamisation des territoires, évoluent en élargissant leur offre de proposition documentaire mais aussi en prenant en compte l'utilisateur et les services offerts.

Elles sont devenues de véritables espaces de rencontres, d'animation, des lieux où se mêlent le savoir et le loisir. Elles sont des lieux d'accueil et de ressources favorisant, notamment, l'inclusion des personnes en difficulté. Elles accompagnent aussi le public dans la transition numérique.

C'est dans ce mouvement d'ouverture et d'adaptabilité que le Département souhaite inscrire pleinement l'investissement et le soutien de la Médiathèque départementale (MD65) auprès du réseau de lecture publique des Hautes-Pyrénées en élaborant le schéma départemental de développement de la lecture publique (SDDLDP).

Ce schéma définit les orientations stratégiques et les objectifs sur une période donnée (2023-2029) et prend appui sur :

- un diagnostic territorial
- une démarche participative mise en œuvre au sein de l'équipe de la Médiathèque départementale
- les besoins exprimés par les partenaires usagers des services de la MD65





SOMMAIRE

01

Elaboration du projet

Démarche participative p8

02

Etat des lieux et diagnostic du territoire

Configuration territoriale p9
Liaisons et accès p9
Démographie p10
Economie p11
Culture p12

03

La Médiathèque départementale

Présentation p13
Personnel p14
Collections p14
Bâtiment p14

04

Le réseau départemental de lecture publique

Présentation p15
Typologie des lieux p18
Modalités de desserte p18
L'action culturelle p19
Finalement..... p20

05

Axes stratégiques 2023-2029

Présentation p21
Axe 1 : un territoire équilibré et attractif p22
Axe 2 : la MD, soutien du territoire p26
Axe 3 : pour des médiathèques inclusives et ouvertes à tous les publics p29

Annexes

Sommaire p34
Organigramme MD65 P35
La nouvelle typologie de l'Association des Bibliothécaires Départementaux..... p36
Exemple de fiche action..... p38



ÉLABORATION DU PROJET

Une démarche participative

La rédaction et la proposition de ce schéma départemental de la lecture publique des Hautes-Pyrénées ont été réalisées dans le cadre d'une méthode participative associant tous les agents de la Médiathèque départementale sur la base du volontariat. Ces modalités ont permis de croiser les regards, les pratiques, les points de vue et de mettre en commun les idées.

Ainsi, les axes d'orientations et les décisions finales seront portés par tous.

Ce travail a été piloté en interne, par les deux cheffes de service de la MD65.

Au total :

- une quarantaine de réunions, conclues par des relevés de décisions, ont été tenues en interne pour aboutir aux 3 axes
- trois plénières de restitution ont permis de tenir informée, l'équipe de la MD65 au complet, de l'avancée des réflexions
- une dizaine de réunions, toujours sur le format du volontariat, ont abouti aux fiches actions qui constituent aujourd'hui le programme d'intervention du Département dans le champ de la lecture publique pour les six années à venir

Cinq points d'étape (dont une réunion de la 4ème commission) avec les élus et la Direction générale ont acté la démarche et les axes retenus

Les partenaires du réseau de la Médiathèque départementale ont été sollicités par questionnaire pour participer à la réflexion et à l'élaboration de la politique de lecture publique départementale grâce à leur connaissance des besoins et des priorités de chacun des territoires.

Articulé autour de 5 grandes rubriques, le questionnaire a permis d'avoir une vision élargie des attentes des partenaires sur les thématiques suivantes : quotidien des bibliothèques, cadre légal, diffusion et gestion des collections, informatique, animation et formation.

Au dépouillement des questionnaires, il est apparu :

- une nécessité de communication sur les services et moyens existants
- un besoin d'accompagnement professionnel de proximité
- une adaptabilité nécessaire prenant en compte l'éloignement géographique, le peu de moyens humains, logistiques et financiers des partenaires
- un besoin de partage de bonnes pratiques professionnelles au sein du réseau

En tenant compte de ces conclusions, la Médiathèque départementale inscrit dans le SDDLPL la nécessité de consolider l'accompagnement auprès des partenaires et de construire et soutenir des lieux capables de relever les nouveaux défis culturels, éducatifs et sociaux actuels.

ÉTAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Configuration territoriale

Aux portes de l'Espagne, limitrophe de la Région Nouvelle-Aquitaine, le département des Hautes-Pyrénées fait partie de la région Occitanie.

Il est limitrophe des départements des Pyrénées-Atlantiques (Nouvelle-Aquitaine), du Gers, de la Haute-Garonne, et de la province de Huesca (Espagne).

Trois régions naturelles bien distinctes composent le paysage haut-pyrénéen : la montagne et ses vallées, les coteaux et les plaines.

Les Pyrénées recouvrent au sud, la moitié du territoire du département avec de nombreux sommets à plus de 3 000 mètres d'altitude. Elles forment une barrière naturelle entre la France et l'Espagne, ne permettant qu'un seul accès routier vers l'Aragon par le tunnel d'Aragnouet-Bielsa.

L'altitude des Pyrénées s'estompe progressivement en remontant vers le nord, et les montagnes cèdent la place au piémont, limité à l'est par le vaste plateau de Lannemezan et à l'ouest, par le bassin du gave de Pau qui forme une large vallée de Lourdes à Argelès-Gazost.

Le département possède deux petites enclaves, survivance du Moyen-Age, dans le département voisin des Pyrénées-Atlantiques.

Avec une superficie de 4 4 64 km², le département est l'un des moins étendus de France.

Liaisons et accès

Les Hautes-Pyrénées sont traversées par l'autoroute A64 reliant Bayonne à Toulouse. Plus globalement, cette autoroute s'inscrit dans une grande transversale "grand sud" qui traverse la France d'ouest en est, de Bayonne à Nice.

Le territoire est également desservi par le réseau ferroviaire via la liaison Toulouse-Bayonne. Un réseau de bus régional, liO, dessert quotidiennement les établissements scolaires et offre aussi des liaisons vers les stations de ski (St Lary, La Mongie, ...) ou les préfectures des départements limitrophes.

Situé à mi-chemin entre Tarbes et Lourdes, l'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées assure une liaison quotidienne avec Paris et des vols internationaux hebdomadaires. Ces vols fréquents résultent de la pratique du pèlerinage à Lourdes et de l'attrait des Pyrénées.



Carte des Hautes-Pyrénées – © Graphithèque – stock.adobe.com

ÉTAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Démographie

Le département des Hautes-Pyrénées compte 222 219 habitants (source INSEE 2019) et s'étend sur 4 464 km². La préfecture est Tarbes (42 758 habitants) et le département compte également deux sous-préfectures : Bagnères-de-Bigorre (7 085 habitants) et Argelès-Gazost (2 911 habitants).

C'est un territoire peu urbanisé hormis l'agglomération tarbaise. La Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées (122 970 habitants) représente plus de 50 % de la population globale du département, pour autant, elle reste elle-même un territoire majoritairement rural. Ainsi sur les 615 km² de l'agglomération, 310 km² de terres agricoles et 245 km² de forêts et d'espaces naturels.

469 communes composent les Hautes-Pyrénées dont 393 ont moins de 500 habitants (84 %). Le solde migratoire de +0.5% est largement au dessus de la moyenne nationale alors que le solde naturel est déficitaire -0.4%, preuve que le département accueille de nouveaux habitants. Le nombre de transactions immobilières ne cesse de croître.

Sur l'ensemble du territoire la densité de population avoisine 51.5 habitants au km² (donnée 2020) et se caractérise, comme le reste du territoire d'Occitanie, par une population plus âgée que la moyenne nationale.

Le Département porte une attention particulière aux jeunes : le Pacte Jeunesse a été voté en Assemblée départementale le 24 juin 2022. Ce pacte a pour ambition de renforcer l'attractivité du territoire pour les jeunes et de leur permettre de mieux se l'approprier.

Les adolescents / jeunes adultes (10-24 ans) représentent 24 % (29,6 % en moyenne nationale)





ÉTAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Economie

Le tourisme est la première activité économique des Hautes-Pyrénées et revêt donc une importance toute particulière. Centre mondial de pèlerinages, Lourdes attire de nombreux touristes et se place comme seconde ville hôtelière de France accueillant plus de 5 millions de visiteurs par an. Le thermalisme et le thermoludisme ont aussi une importance économique considérable dans les vallées.

La chaîne des Pyrénées et la zone montagneuse du département constituent aussi un atout touristique naturel majeur où les vacanciers viennent pratiquer, le ski, la randonnée, le cyclisme,... Les stations de ski sont nombreuses et sont les plus vastes de la chaîne pyrénéenne française.

De nombreux sites sont très réputés : ainsi le cirque de Gavarnie, classé au patrimoine mondial de l'Unesco, le pont d'Espagne ou l'observatoire du Pic du Midi de Bigorre, tous deux Grands Sites d'Occitanie, etc.

L'activité industrielle est principalement concentrée dans le territoire de la Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées.

Le département, qui s'est longtemps illustré dans le matériel électrique, le ferroviaire et l'industrie militaire, est désormais tourné vers l'aéronautique et l'électronique. Autour de l'aéroport de Tarbes Lourdes Pyrénées, se déploie la zone d'activité Pyrène Aéro Pôle: Tarmac Aerosave, l'entreprise Daher... Cette activité industrielle est renforcée par la présence du pôle universitaire tarbais (6 000 étudiants) qui forme notamment des techniciens, ingénieurs et chercheurs dans le domaine de l'aéronautique.

La ville de Lannemezan s'est tournée, quant à elle, vers l'industrie chimique avec Arkema ou Knauf.

Enfin, les Hautes-Pyrénées, territoire de culture du maïs, d'élevage, de vigne sont largement tournées vers l'agroalimentaire (nord du département).



ÉTAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Culture

Les Hautes-Pyrénées disposent de structures et d'acteurs culturels nombreux qui proposent aux publics une offre diversifiée et de qualité.

La présence, à Ibos, du Parvis Scène Nationale Tarbes Pyrénées, de ses salles de cinéma et de son centre d'art, est un réel atout.

Autre salle labellisée, la Scène de Musiques Actuelles la Gespe à Tarbes participe elle aussi au dynamisme de la création et de la diffusion artistique à Tarbes aux côtés de Tarbes en scène (le Pari, fabrique artistique et le Théâtre des Nouveautés).

La vie culturelle est aussi très présente dans les vallées et les territoires plus ruraux ; des scènes de proximité telles que la Maison de la Vallée à Luz-Saint-Sauveur, la Maison du Savoir à Saint-Laurent de Neste, l'Alamzic et la Halle aux Grains à Bagnères-de-Bigorre, le Lalanno à Lalanne-Trie, l'Octav à Vic-en-Bigorre et d'autres encore jouent un rôle essentiel de diffusion du spectacle vivant auprès des publics de territoires ruraux ou éloignés.

Des associations jouent un rôle structurant et le travail de fond qu'elles mènent depuis longtemps porte ses fruits en terme de sensibilisation aux diverses formes d'arts vivants et d'arts plastiques, de renouvellement et de fidélisation des publics dans le département. Pour ne nommer que les principales : la Ligue de l'Enseignement, Traverse, le Cartel Bigourdan, Jazz Pyr, Dans6T, les Maynats, Passing, Omnibus, etc.

Les Hautes-Pyrénées sont aussi terre de festivals : festival de Gavarnie, Piano Pic, le récent mais remarquable festival de l'Offrande Musicale, le festival d'Anères, à Tarbes : Equestria et Tarbes en Tango, et bien d'autres encore qui ont su trouver leur public et sont globalement bien répartis dans l'ensemble du territoire.

La littérature rencontre les arts vivants notamment lors de deux temps forts : le désormais historique Mai du Livre à Tarbes et le très prometteur festival « Le Murmure du Monde » en Val d'Azun.

Les pratiques artistiques ne sont pas en reste. L'enseignement de la musique est particulièrement présent avec un Conservatoire à rayonnement départemental (Henri Duparc) à Tarbes mais aussi de très nombreuses écoles de musique et ce jusque dans les fonds de vallées. Les ateliers de théâtre et de cirque sont également nombreux et présents dans différents territoires.

Les Hautes-Pyrénées ont la chance de bénéficier d'un réseau particulièrement important de salles de cinéma y compris en milieu rural, voire très rural : en dehors de Tarbes et de Lourdes il n'y a pas moins de 13 salles, dont la plupart sont classées « Art et essai » (10 dépendent du Réseau Cinéma Parvis), qui offrent aux haut-pyrénéens et aux touristes une programmation de qualité.

Enfin, des lieux de patrimoines et des musées : abbayes, châteaux (notamment le château de Lourdes et son musée dotés de riches collections sur le pyrénéisme), le musée des Hussards au sein du jardin Massey à Tarbes, etc...

A noter : le Département est propriétaire de deux abbayes : l'abbaye bénédictine de Saint-Sever-de-Rustan et l'abbaye cistercienne de l'Escaladieu. Dans cette dernière, il propose depuis de nombreuses années une programmation culturelle (art contemporain et spectacle vivant : musique, théâtre, cirque, etc).

80 médiathèques et bibliothèques participent de cet environnement culturel riche et peuvent collaborer avec ces acteurs.

LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Présentation

La Médiathèque départementale (MD65) relève d'une compétence obligatoire des Conseils départementaux (Loi n°83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat). Ses missions ont été précisées par la loi 2021-1717 du 21 décembre 2021. Au sein du Département des Hautes-Pyrénées, elle fait partie de la Direction de l'Action Culturelle et de la Médiathèque qui elle-même relève de la Direction du Développement Local.

Elle a pour mission l'organisation et la promotion de la lecture publique par :

- la mise à disposition de collections documentaires : prêt de livres, documents multimédia, supports d'animation, afin d'aider les bibliothèques à proposer une offre répondant aux besoins des habitants.
- le conseil et l'accompagnement des communes et des intercommunalités dans leurs projets de création, réhabilitation ou aménagement de bibliothèque.
- la formation des bénévoles et des salariés à la gestion d'une bibliothèque, l'accueil du public, la médiation, la connaissance des collections...
- l'expertise et la mutualisation des moyens dans différents domaines, en particulier l'informatisation et les ressources numériques.
- la promotion des bibliothèques comme des lieux de diffusion culturelle de proximité
- la prise en considération des publics éloignés de la lecture.

C'est un service public gratuit qui s'adresse à toutes les personnes investies dans la gestion quotidienne des bibliothèques du réseau de lecture publique.

L'ensemble de ces missions s'inscrit dans la volonté du Département de proposer aux hauts-pyrénéens une offre culturelle forte, diversifiée, accessible à tous, attractive et équilibrée sur l'ensemble du territoire.

Située sur le boulevard intérieur de Tarbes, la MD65 reste facilement accessible par tous les partenaires quelle que soit leur localisation géographique et inversement.

L'offre de services de la MD65 est largement utilisée par les bibliothèques du réseau. Elle ne cesse de s'adapter aux évolutions rapides qui ont lieu dans les bibliothèques, notamment en diversifiant ses propositions et en mettant l'accent sur l'action culturelle et la formation professionnelle.

Aujourd'hui, la MD65 est confrontée à de nouveaux enjeux induits par de nouveaux modes de fonctionnement, de nouveaux publics et de nouveaux besoins des partenaires : s'adapter devient indispensable.



LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Le personnel



4 agents de catégorie A
9 agents de catégorie B
8 agents de catégorie C
1 agent contractuel

22 agents = 21,6 ETP

Bien qu'en diminution depuis une dizaine d'année, cet effectif est de plus en plus qualifié et professionnalisé. Près de 70% des agents relèvent de la filière culturelle.

Répartis au sein de deux services (service collections et service réseau, voir organigramme en annexe), les agents ont des missions communes, ils participent tous à la diffusion, la gestion et la promotion des collections de la médiathèque dans et « hors les murs ».

Parmi eux, une équipe de médiathécaires expérimentés dispense régulièrement des formations professionnelles auprès des bibliothécaires du département.

Le bâtiment

L'entrée de la MD65 est située sur un parking partagé avec les écoles, les commerces situés juste à côté et les quelques habitants voisins. Une rampe facilite l'accès au service pour les personnes à mobilité réduite. Le bâtiment de 1200m², inauguré en 1976, est facilement repérable grâce à une architecture très marquée « années 70 », une couleur visible et des panneaux signalétique apposés sur les murs.

Des travaux ont eu lieu en 2005, diminuant de moitié la surface allouée aux collections au profit de la création de nouveaux espaces : bureau, salle de réunion/formations, etc.

De manière générale, le mobilier est globalement satisfaisant et en bon état mais non approprié pour envisager une valorisation des collections ou l'accueil des partenaires (espace de circulation réduit, manque de lumière naturelle, présentation des ouvrages au « kilomètre », ...).

Ce constat va de pair avec une organisation spatiale plus générale des locaux qui est un frein sérieux à l'accueil des partenaires pour du prêt sur place.

Les collections

Plus de 200 000 documents composent les collections physiques proposées par la MD65 (livres, CD, DVD) dont une offre spécifique de collections adaptées (livres en gros caractère, braille, livres audio, Dys...).

Chaque année, plus de 140 000 transactions de prêt sont effectuées tous supports confondus.

A cela s'ajoute une offre numérique régulièrement évaluée et retravaillée, accessible sur le portail en ligne de la Médiathèque (hapybiblio.fr). Elle se décline dans différents domaines (presse, cinéma, formation) et vise à compléter au mieux les collections physiques déjà mises à dispositions des bibliothèques partenaires.

Les statistiques de consultation sont en constante augmentation.

La richesse des collections et la variété de l'offre sont à ce jour possibles grâce à un budget annuel d'acquisition de 195 000 euros.



LE RÉSEAU DÉPARTEMENTAL DE LECTURE PUBLIQUE

Présentation

La Médiathèque départementale fédère et accompagne un réseau de 66 bibliothèques (1 réseau intercommunal mutualisé de 5 bibliothèques, 3 bibliothèques de niveau A, 3 bibliothèques de niveau B, 8 bibliothèques de niveau C, 16 bibliothèques de niveau D et 36 bibliothèques de niveau E - critères de l'Association des Bibliothécaires Départementaux, voir typologie en annexe) réparties sur l'ensemble du territoire. L'ensemble de ces bibliothèques regroupe près de 8 000 emprunteurs actifs (données 2022).

En 2012, dans le cadre d'un Pôle d'Excellence Rurale (PER65), le réseau départemental de lecture publique a profité d'une aide à l'informatisation : le Département a doté chaque établissement de matériel informatique et d'un logiciel de gestion commun (Orphée.net).

En parallèle, il a également financé et mis en œuvre le portail du réseau de lecture publique « Ha-Py Biblio ». Ces initiatives ont été un levier fort permettant d'inscrire les bibliothèques dans de nouvelles dynamiques et ainsi améliorer et moderniser leur attractivité.

Cependant, l'état actuel du réseau départemental est le résultat du manque d'attention pour les dispositifs d'aide (années 90 et début des années 2000) qui ont permis à des départements proches et tout aussi ruraux de se doter d'un réseau d'équipements structurants.

En effet, moins de 20% des lieux de lecture accompagnés par la Médiathèque départementale sont gérés par du personnel salarié, et uniquement 10 agents sont issus de la filière culturelle. A l'exception des zones urbaines (par exemple, Vic-en-Bigorre, Bagnères-de-Bigorre ou Argelès-Gazost), la grande majorité des bibliothèques du réseau départemental est gérée par des bénévoles.

Souvent engagés dans cette mission de service public à l'âge de la retraite, ces bénévoles, très majoritairement des femmes, représentent une force de travail hétéroclite mais indispensable pour le fonctionnement des établissements des communes rurales.

La Médiathèque départementale s'engage à professionnaliser ces partenaires grâce à une offre annuelle de formation, d'échanges et de partage de bonnes pratiques. Leur implication est toutefois à la mesure de leur disponibilité et des moyens mis à leur disposition par les communes.

De manière générale, l'engagement des bénévoles a été mis à mal par la crise de la COVID, qui a éloigné une partie des personnes investies dans la gestion d'une bibliothèque. Par ailleurs, si 1 bénévole sur 3 en France est retraité, la part est bien plus importante pour le réseau départemental qui compte ainsi près de 90% de retraités parmi ses bénévoles. La réforme repoussant l'âge de départ à la retraite pourrait avoir un impact important sur l'engagement bénévole et de fait, sur la survie de certains établissements.



LE RÉSEAU DÉPARTEMENTAL DE LECTURE PUBLIQUE

A l'exception du réseau de lecture publique Adour-Madiran, le réseau départemental ne compte aucun autre réseau intercommunal et est ainsi privé des bénéfices de la mutualisation. Sur 9 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), 7 ont pris la compétence "construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire", chacun se déterminant sur la prise en charge, ou non, d'une ou de plusieurs bibliothèques. Deux EPCI ont pris la compétence "activité culturelles et sociales culturelles" ce qui n'induit pas la gestion d'un (ou de plusieurs) équipement de lecture publique.

En parallèle, le réseau des bibliothèques de l'agglomération Lourdes-Tarbes-Pyrénées, regroupe 10 bibliothèques et 1 ludothèque.

La Médiathèque départementale ne dessert pas directement les bibliothèques du réseau de lecture publique de l'agglomération TLP, mais elle propose des services à ces établissements, notamment du prêt de matériel d'animation ou de la formation.

Il existe deux bibliothèques, rattachées au réseau Bibliothèque pour Tous à Capvern-les-bains et La Barthe-de-Neste.

Géographiquement, l'implantation des bibliothèques sur le territoire est plus prononcée sur la partie centrale et la partie occidentale du département (aire urbaine de l'agglomération TLP, Vallée des Gaves et Adour Madiran). La partie orientale (Côteaux, Vallées des Nestes, de la Barousse et du Louron) reste encore largement sous dotées. Ainsi, des zones « blanches » pas ou peu équipées subsistent, telles que la vallée du Louron et le plateau de Lannemezan.

Le réseau de lecture publique départemental est en constante mutation et le maillage reste irrégulier avec de grands écarts qualitatifs quant à l'offre proposée, toutes les bibliothèques ne répondant pas aux critères préconisés (surface, personnel, offre documentaire et de services).

Dans une logique d'équilibre territorial, la Médiathèque départementale souhaite cibler ses interventions au plus près des besoins et poursuivre le renforcement de sa présence sur le terrain.

CARTE DES BIBLIOTHÈQUES DES HAUTES-PYRÉNÉES



LE RÉSEAU DÉPARTEMENTAL DE LECTURE PUBLIQUE

(Données SCRIB 2022)

Typologie des lieux



81 % des bibliothèques gérées par bénévoles



42 % des bibliothèques n'ont pas de budget d'acquisition

Les bibliothèques disposant d'un budget d'acquisition ont en moyenne 1 300 € /an mais il existe d'énormes écarts (de 20 € à 36 000 €).

- Niveau de professionnalisation très faible
- Aide indispensable de la MD65 pour le prêt de collections et l'ingénierie

Modalités de desserte



2 bibliobus permettent des échanges importants de livres 2 fois par an



1 véhicule léger "navette" achemine les documents réservés par les lecteurs a minima 1 fois par mois (10 circuits)



Depuis 2020, mise en place de "Drive" avec retrait de documents sur place ou livraison par un agent MD65



Possibilité de prendre rendez-vous et de choisir directement les documents dans les magasins de la MD655

- Les diverses possibilités de desserte séduisent les partenaires
- En 10 ans, la fréquence des déplacements en navette a été multipliée par deux

A noter : Les partenaires souhaiteraient que la totalité du matériel d'animation leur soit amené par navette

Cette évolution des modes de desserte et d'échanges impacte la logistique et le transport des documents. Pour l'ensemble des agents, cela se traduit par de plus en plus de ports de charge répétitifs, des gestes et postures physiques parfois compliqués et traumatiques, ... et une inadéquation entre le véhicule utilisé pour les navettes et les besoins et/ou les pratiques.



LE RÉSEAU DÉPARTEMENTAL DE LECTURE PUBLIQUE

L'action culturelle

En matière d'action culturelle, la Médiathèque départementale se positionne comme :

- Porteuse de projet : **Prix ados " Hautes Pyrénées tout en auteurs "**

Ce prix littéraire, créé en 2008 est né de la volonté de donner aux jeunes l'envie de lire, de leur faire découvrir la production littéraire francophone contemporaine et de leur donner le goût de l'écrit et de l'échange littéraire. Désormais incontournable pour les partenaires (bibliothèques, établissements scolaires, librairies, ...), ce prix connaît un franc succès auprès des jeunes lecteurs du département qui sont chaque année plus d'un millier à y participer.

- Fédératrice/coordonnatrice de manifestations nationales sur l'ensemble du territoire :

- **Premières Pages :**

Conduite conjointement par les services de la Médiathèque départementale et la Direction Enfance-Familles, cette opération consiste à sensibiliser les tout-petits et leur famille au livre et à la lecture en offrant un album à chaque enfant accueilli dans un foyer haut-pyrénéen.

Tout au long de l'année, la programmation d'actions de valorisation et d'animation autour de la littérature pour les tout-petits prolonge le dispositif et vise aussi à réduire les inégalités d'accès à la lecture, à la culture et à être un outil de soutien à la parentalité.

- **Mois du film documentaire :**

La MD65 coordonne depuis plus de 15 ans cette manifestation à l'échelle départementale avec les bibliothèques partenaires. Ce développement et cet accompagnement permettent d'offrir au public des projections de films documentaires, de qualité, enrichies par des rencontres avec les réalisateurs ou des débats.

En complément de ces actions phares, la Médiathèque accompagne également les partenaires du réseau dans la mise en œuvre de leurs manifestations que celles-ci s'inscrivent dans un calendrier national (**Partir en livre, les Nuits de la lecture, le Printemps des poètes, la Fête du jeu ...**) ou relèvent de leur propre initiative.

Le développement de ces actions a été rendu possible grâce à la signature d'un premier Contrat Territoire-Lecture (2017-2019) entre la DRAC et le Département des Hautes-Pyrénées. Ce dernier a rendu possible le déploiement de l'opération Premières pages. La signature d'un CDLI (2021-2022) a quant à lui permis de renforcer la présence culturelle de la Médiathèque départementale dans les territoires ruraux.

Aujourd'hui, afin de consolider son rôle dans le développement et l'accès à la culture et à la lecture, la Médiathèque départementale souhaite accroître sa présence sur le département au plus près des partenaires et investir dans des moyens logistiques appropriés afin d'augmenter la qualité d'ensemble de l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire.

FINALEMENT...

	FORCES	FRAGILITÉS
GÉNÉRALITÉS	Très bonne image de la MD65 auprès du réseau départemental	Bâtiment inadapté aux usages et besoins actuels
COLLECTIONS	Variété et diversité des supports de collections (physiques et numériques)	Offre de ressources numériques non proposée aux habitants de l'agglomération TLP
ACTION CULTURELLE	Quantité importante et variée de supports d'animation Des actions pérennes (Prix ados, Mois du film documentaire, Premières Pages)	Besoin de formalisation et de développement
FORMATIONS	Offre de formation très appréciée (qui favorise l'évolution des bibliothèques)	Faible participation des bénévoles aux formations : entrave la montée en compétence et l'évolution des petites structures
DESSERTE	Diversité des modes d'échanges et flexibilité appréciées par les partenaires	Bâtiment à réaménager pour mieux penser l'accueil des partenaires lors d'échanges sur place
INGENIERIE	La MD65 accompagne tous les projets des collectivités qui le souhaitent. Cette ingénierie est très appréciée et jugée nécessaire	L'ingénierie n'est assurée que par les cheffes de service. Elle ne peut, en l'état, être prise en charge par les médiathécaires
CONVENTIONS	Conventions avec les communes partenaires revues en 2021-2022	Des conventions signées mais pas toujours respectées
SUBVENTION	Engagement DRAC (2017-2022) via CTL/CDLI/DGD Possibilité d'aide du Département en investissement (construction, travaux,...)	Pas d'aide financière au fonctionnement des bibliothèques de la part du CD

Le schéma de la lecture publique

PRÉSENTATION

L'accès de tous hauts-pyrénéens à la culture, où qu'ils vivent dans le territoire et quelle que soit leur condition physique ou sociale, est un enjeu pour le Département.

À travers son schéma départemental de développement de la lecture publique, le Département s'engage à favoriser la densification du réseau de bibliothèques dans les zones les moins équipées, tout en accompagnant les collectivités, les intercommunalités et les médiathèques du département dans leurs projets. Pour ce faire, le Conseil départemental s'appuie sur la technicité et le professionnalisme des agents de la Médiathèque départementale.

Les grandes orientations stratégiques retenues contribueront donc à une plus grande équité d'accès aux médiathèques sur le territoire, à l'essor de médiathèques inclusives et ouvertes à tous les publics, tout en poursuivant et en renforçant son rôle d'expertise auprès des territoires.

3 axes pour la lecture publique dans les Hautes-Pyrénées :

AXE 1 - Un territoire équilibré et attractif

AXE 2 - La Médiathèque départementale, soutien du territoire

AXE 3 - Pour des médiathèques inclusives et ouvertes à tous les publics



AXE 1- UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ ET ATTRACTIF

L'accompagnement du territoire est un sujet central pour la Médiathèque départementale qui souhaite apporter son soutien et mettre à disposition ses compétences au plus près des bibliothèques locales pour les développer, les faire évoluer, les moderniser, ... et ainsi offrir des services et des outils de manière équitable à tous les hauts-pyrénéens.

Objectif 1 - Rechercher une équité territoriale

Objectif 2 - Encourager la mise en réseau des bibliothèques

Objectif 3 - Favoriser l'émergence de projets culturels



AXE 1- UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ ET ATTRACTIF

Objectif 1- Rechercher une équité territoriale

- 01** **Pour des équipements adaptés**
Permettre aux bibliothèques d'améliorer leurs conditions d'accueil, de s'adapter aux nouvelles pratiques et aux attentes des usagers
- 02** **Pour un service public de qualité**
Mettre en valeur l'attractivité des bibliothèques et leur impact sur les populations
- 03** **Pour des Hautes-Pyrénées sans zone blanche**
Se donner comme objectif que chaque haut-pyrénéen ait accès à une offre de qualité à moins de quinze minutes de son domicile

→ Sensibilisation et formation des élus

→ Réalisation d'une étude territoriale sur la répartition et la proximité des bibliothèques dans le territoire

→ Accroissement de la fréquence de déplacement des médiathécaires et de la circulation des documents dans le territoire

→ Trouver une interconnexion entre le réseau départemental de lecture publique et le réseau de lecture publique de l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et concourir à la professionnalisation des bénévoles et salariés des bibliothèques

→ Rédaction d'un document sur les modalités d'intervention de la MD65



AXE 1- UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ ET ATTRACTIF

Objectif 2 - Encourager la mise en réseau des bibliothèques

01

Rencontres et échanges territorialisés

Animer le réseau à travers des événements fédérateurs et des rencontres professionnelles thématiques

02

Mise en place d'outils professionnels partagés

Réinventer les modes de partage et d'échange des savoirs et des compétences

03

Mutualisation, partage et transmission de savoir-faire, d'échanges et de pratiques

Faciliter la coopération entre les bibliothécaires du réseau

- Travailler la territorialisation des médiathécaires
- Faire un état des lieux des acteurs socio-culturels et éducatifs de chaque territoire
- Repenser l'espace professionnel du site Hapybiblio (créer une boîte à outil)
- Revoir les formes de communication et d'information (interne et externe)
- Proposer des formats courts d'information
- Mettre en place une réunion plénière annuelle des partenaires du réseau
- Accompagner les premiers projets coopératifs



AXE 1- UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ ET ATTRACTIF

Objectif 3 - Favoriser l'émergence de projets culturels

- 01** **Aider les bibliothèques à acquérir compétences et savoir-faire**
Former les bibliothèques du réseau à la méthodologie de projet

- 02** **Faire connaître les outils existants proposés par la MD65**
Faire en sorte que l'offre de matériel d'animation de la MD65 soit connue du plus grand nombre

- 03** **Développer de nouvelles actions portées par la MD65 en lien avec les collections**
Porter une attention particulière aux domaines qui ne sont pas actuellement pas valorisés

- 04** **Valoriser la culture sous toutes ses formes dans les bibliothèques du réseau**
Accompagner les bibliothèques dans l'évolution de leurs missions et le renfort des partenariats

- S'appuyer sur les bibliothèques expérimentées
- Faire évoluer la forme de communication et la forme d'accès aux actions portées par la MD65
- Travailler en transversalité avec les services du Département
- Organiser des temps de rencontres entre bibliothèques et acteurs culturels



AXE 2 - La MD65, soutien du territoire

Une partie de l'évolution des bibliothèques, leur capacité à s'adapter aux attentes et besoins de la population et donc de proposer un service public de qualité et attractif, repose sur les propositions d'accompagnement et les ressources offertes par la Médiathèque départementale.

Aussi, le défi à venir de la MD65 est de conforter ses missions essentielles, de faire connaître ses actions et de les développer tout en étant en phase avec les attentes des bibliothèques du territoire.

Objectif 1 - Faciliter la diffusion des collections

Objectif 2 - La Médiathèque départementale, centre de ressources



AXE 2 - La MD65, soutien du territoire

Objectif 1 - Faciliter la diffusion des collections

01

Faciliter l'accueil des partenaires à la MD65

Repenser l'accueil et ses espaces dédiés

02

Faciliter la circulation des documents afin de s'adapter aux besoins des bibliothèques partenaires

Mettre en place des possibilités de prêts et de retours facilités

03

Engager la Médiathèque départementale dans une économie verte

Mettre en œuvre des solutions d'économie circulaire (vente de documents retirés des collections, boîtes à lire, ...)

- Réfléchir à la réaffectation d'un bibliobus pour une nouvelle valorisation des collections
- Organiser régulièrement une vente des documents déclassés.
- Valoriser en interne les collections retirées du fonds vers les services de la collectivité (MDS, PMI notamment).
- Mettre des boîtes à lire à disposition du réseau.
- Installer des boîtes à lire dans différents services du Département.



AXE 2 - La MD65, soutien du territoire

Objectif 2 - La Médiathèque départementale, centre de ressources

01

Accentuer le rôle de conseil auprès des élus et des bibliothécaires

Accompagnement professionnel en matière de création, d'aménagement des espaces et de leur accessibilité, de constitution de fonds adaptés, de développement des publics, de dispositifs d'aide financière pour les bibliothèques ...

02

Préserver et développer le rôle de la MD en matière de collections

Etre en capacité de questionner et de faire évoluer l'offre documentaire (physique et numérique) de la MD

03

Etre facilitateur dans la mise en place de projets culturels " clé en main"

De l'accompagnement de proximité à l'usage des outils d'animation en passant par le développement des ressources mises à disposition, jusqu'à la conception d'une programmation culturelle itinérante à mutualiser avec et/ou entre les bibliothèques du réseau

04

En matière de formations organisées par la MD65

Faire évoluer les formes de formations proposées par la MD65 (formes plus courtes, formations en distanciel, délocalisées...)

- Organiser le partage de connaissances et de compétences en interne et dans le réseau (veille documentaire, ...)
- Former les médiathécaires à leur rôle d'ingénierie dans les territoires
- Travailler en transversalité avec le service Arts Vivants et Arts Plastiques de la Direction



AXE 3 - Pour des médiathèques inclusives et ouvertes à tous les publics

Les bibliothèques sont actrices de la cohésion sociale et de l'inclusion des personnes en difficulté. Elles sont attendues sur des actions qui permettent l'accès à la culture pour tout un chacun quel que soit son âge, son milieu social, ses difficultés (physiques ou intellectuelles).

Présente aux côtés des bibliothèques du réseau de lecture publique pour les soutenir dans leur volonté de favoriser l'inclusion, la Médiathèque départementale propose, à travers le schéma départemental de développement de lecture publique, de renforcer et/ou développer les actions envers des publics empêchés ciblés : la petite-enfance, les personnes âgées et les personnes sous main de justice.

Objectif 1 - Renforcer les actions envers les publics empêchés

Objectif 2 - Pour des bibliothèques au service de tous

Objectif 3 - Favoriser les partenariats entre structures sociales, éducatives et le réseau départemental de lecture publique



AXE 3 - Pour des médiathèques inclusives et ouvertes à tous les publics

Objectif 1 - Renforcer les actions envers les publics empêchés ciblés

01 **Positionner la MD65 comme interlocuteur référent pour le réseau sur la question de l'accueil des publics empêchés**
Désigner des agents référents et spécifiquement formés sur ces questions qui accompagneront élus et bibliothécaires

02 **Pérenniser et valoriser les actions menées en interne ou par des partenaires du réseau ou d'autres services et institutions**
Faire un état des lieux de l'existant (lecture aux tout-petits en structure petite enfance, portage à domicile pour les personnes âgées, intervention en EHPAD, action culturelle en milieu carcéral, ...) pour le valoriser et le renforcer

03 **Accompagner les bibliothèques partenaires**
Inscrire annuellement une ou des formation(s) sur les publics empêchés dans le programme de la MD65
Organiser des échanges sur les pratiques et les savoir-faire

→ Désigner et former un/ des médiathécaire(s) de la MD65, référents des publics empêchés

→ Identifier les partenaires possibles pour coordonner avec eux des projets spécifiques à ces publics

→ Elargir l'offre de formation de la MD65 au delà des seuls bibliothécaires

→ Proposer des outils d'accompagnement à la mise en œuvre d'actions à destination de ces publics



AXE 3 - Pour des médiathèques inclusives et ouvertes à tous les publics

Objectif 2 - Pour des bibliothèques au service de tous

01

Via une proposition de collections adaptée

Elargir la politique documentaire de la MD65 pour l'adapter aux besoins des publics en situation de handicap, éloignés de la lecture ou empêchés

02

Via le développement des ressources numériques

Porter la mise en œuvre d'un portail de ressources numériques mutualisées avec l'agglomération TLP

Accompagner le public à l'usage des ressources numériques

03

Via des conseils aux élus

Accessibilité des bâtiments

Politique horaire et tarifaire, etc.

→ Réfléchir à une proposition numérique adaptée

→ S'assurer de l'adéquation du site Hapybiblio avec le Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations (RGAA)

→ Réaliser un état des lieux des établissements non accessibles au regard de la loi de 2005

→ Communiquer largement sur la mutualisation des ressources numériques

→ Créer un fonds spécifique " Lire autrement "

→ Mettre en œuvre le dispositif " Facile à lire "

→ Créer et valoriser une malle " Dys/10 "



AXE 3 - Pour des médiathèques inclusives et ouvertes à tous les publics

Objectif 3 - Favoriser les partenariats entre structures sociales, éducatives et le réseau départemental de lecture publique

01 **Maintenir un partenariat avec les établissements scolaires**
Faciliter le partenariat école/ bibliothèque de proximité

02 **Porter une attention particulière aux projets relevant de l'Education aux Medias et à l'Information (EMI) et à l'Education Artistique et Culturelle (EAC)**

Pérenniser nos actions (Prix ados et Mois du doc) auprès des collèges et des lycées dans le cadre des EAC

03 **Favoriser le développement d'une culture commune entre professionnels de la lecture publique, les acteurs sociaux et éducatifs**

Ouvrir l'offre de formation à ces acteurs

- Réaliser un état des lieux des ressources existantes autour des EMI et EAC
- Proposer des outils pour les partenaires sur les questions EMI et EAC
- Veiller à rattacher les questions relatives aux EMI et EAC à nos actions
- Diversifier le contenu des formations MD proposées
- Cibler les destinataires de l'envoi du programme de formations MD

Afin d'évaluer la mise en œuvre de ce schéma au regard des évolutions et du développement des territoires et de leurs bibliothèques, le COPIL (composé des membres de la 4ème commission) :

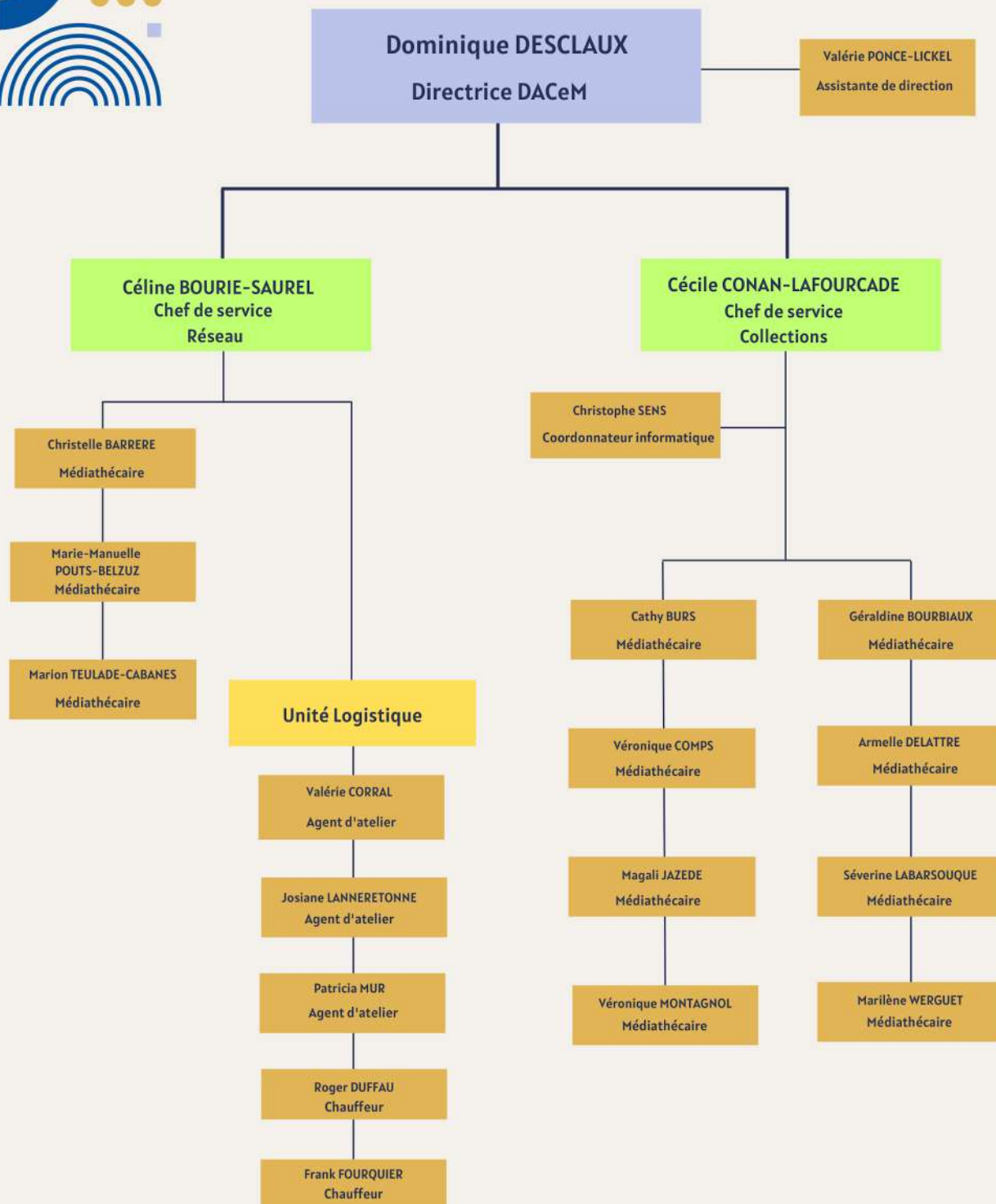
- **veillera au bon fonctionnement de la mise en œuvre des actions**
- **évaluera les avancées à partir des objectifs fixés.**

A cet effet, une série de fiches action (voir fiche action type en annexe) sera soumise aux membres du COPIL

ANNEXES

1. Organigramme MD65
2. La nouvelle typologie de l'Association des Bibliothécaires
Départementaux
3. Exemple de fiche action

Organigramme MD65





La nouvelle typologie de l'Association des Bibliothécaires Départementaux (version du 30 mai 2021)

En lien avec le cabinet TMO et l'Observatoire de la lecture publique du Ministère de la Culture, le groupe évaluation de l'ABD a élaboré en 2019 une nouvelle typologie. Celle-ci propose une vision synthétique des établissements de lecture publique (ELP) plus proche et plus explicative de la situation réelle. Elle a vocation à rendre mieux compte de l'activité réelle des ELP. Elle a été construite à partir de la notation, par une cinquantaine de Bibliothèques départementales, d'un échantillon représentatif de 2 500 ELP.

Les critères de la nouvelle typologie

Dimensions	Critères	Notation
		1 : Très défavorable = TD 2 : Défavorable = D 3 : Intermédiaire = I 4 : Favorable = F 5 : Très favorable = TF
Offre de services	Dépenses documentaires tous documents pour 1000 habitants	1 : moins de 500 € (y compris aucune dépense) ; 2 : de 500 à 1499 € ; 3 : de 1500 à 1999 € ; 4 : de 2000 à 2999 € ; 5 : 3000 € et plus
	Nbre de types d'actions au sein de l'établissement	1 : Aucune action ; 2 : un type unique ; 3 : deux ou trois types d'actions ; 4 : quatre ou cinq types d'actions ; 5 : six types d'actions ou plus
	Accès à Internet au sein de l'ELP	1 : Aucun poste informatique et pas de wifi ; 2 : case volontairement vide ; 3 : Présence de postes informatiques non connectés à internet ; 4 : Présence de postes informatiques connectés à internet ; 5 : Connexion wifi publique
	Diversité de l'offre de collections	1 : Aucun autre support proposé que le livre ; 2 : Un unique autre support proposé ; 3 : Deux autres supports proposés ; 4 : Trois autres supports proposés ; 5 : Quatre ou cinq autres supports proposés
Bâtiment et facilité d'accueil des publics	Nbre d'heures d'ouverture hebdomadaire	1 : Moins de 4 heures ; 2 : de 4 à moins de 6 heures 30 ; 3 : de 6 heures 30 à moins de 12 heures ; 4 : de 12 à moins de 18 heures ; 5 : 18 heures et plus
	Surface	1 : moins de 50 m ² ; 2 : de 50 à 99 m ² ; 3 : de 100 à 149 m ² ; 4 : de 150 à 299 m ² ; 5 : 300 m ² et plus
Équipe	Nbre de personnel qualifié	1 : Pas de salarié ni de bénévole qualifié ; 2 : Pas de salarié mais au moins un bénévole qualifié ; 3 : Au moins une personne salariée sans salarié qualifié ; 4 : Au moins un salarié qualifié avec un faible ratio par rapport à la pop. couverte (<0,5 etp pour 1000 hab.) ; 5 : Au moins un salarié qualifié avec ratio intermédiaire ou important par rapport à la pop. couverte (>=0,5 etp pour 1000 hab.)
Publics	Emprunteurs actifs pour 1000 habitants	1 : moins de 50 ; 2 : de 50 à 99 ; 3 : de 100 à 149 ; 4 : de 150 à 199 ; 5 : 200 et plus
	Nbre de prêts (tous types de documents) pour 1000 habitants	1 : Moins de 1 000 ; 2 : de 1 000 à 1 999 ; 3 : de 2 000 à 3 499 ; 4 : de 3 500 à 4 999 ; 5 : 5 000 et plus.

Les modalités de calcul de la nouvelle typologie

Étape 1 : noter les situations pour chaque critère et compter le nombre de situations selon 4 scores

Prenons l'exemple de 2 Établissements de lecture publique fictifs

ELP	Dépenses docs	Nb d'actions	Internet	Div. offre	Ouv. hebdo	Surf.	Person. qual.	Emprunteurs	Nb prêts	4 scores		
										Nb TF	Nb I TF ou F ou F ou TF	Nb TD
Triffouillis - les-Oies	I	TF	TF	TF	TF	TF.	F	TF	D	6	7 8	0
Ys	TD	I	TD	TD	D	TD	TD	F	TD	0	1 2	6

Étape 2 : typologiser l'ELP selon les 4 scores en suivant les modalités de calcul

Modalités de calcul de la typologie	
Type A	Au moins 5 situations très favorables
Type B	Au moins 6 situations favorables ou très favorables ou à défaut au moins 4 situations très favorables
Type C	Au moins 5 situations intermédiaires ou mieux ou à défaut au moins 4 situations favorables ou très favorables ou à défaut au moins 3 situations très favorables
Type D	N'est ni en A, B, ou C et si le nombre de situations très défavorables est inférieur à 5
Type E	N'est pas en A, B ou C et si le nombre de situations très défavorables est supérieur ou égal à 5.

Dans les exemples précédents, on obtient :

ELP	Typologie finale
Triffouillis-les-Oies	A
Ys	E

Les variables du rapport Néoscrib mobilisées

Critères	Variables du rapport Scrib mobilisées
Dépenses documentaires tous documents pour 1000 habitants	F714
Nombre de types d'actions au sein de l'établissement	H401, H409, H413, H417, H420, H424, H501, H504
Accès à Internet au sein de l'ELP	C105, C106, C120
Diversité de l'offre de collections	D211, D409, D411, D444, D447, D448, E515
Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	C101
Surface	C301
Nbre de personnel qualifié	G104, G106, G134, G135, G136, G137, G138, G139, G140, G143, G130
Emprunteurs actifs pour 1000 habitants	E103
Nombre de prêts (tous types de documents) pour 1000 habitants	E239

Les seuils par critère

Critères	Seuils
Nbre de personnel qualifié	Pour les cas avec moins d'un cinquième d'ETP de personne qualifiée, on assimile ces situations à une absence d'ETP qualifiée.
Diversité de l'offre de collections	Nbre d'abonnements en cours (D211) : >= 2 Nbre de documents sonores, fonds propre et BD (D409 + D447) : >=300 Nbre de documents vidéo, fonds propre et BD (D411 plus D448) : >=50 Nbre de jeux vidéo (D444) : >=5

3.2 RENDRE LES MÉDIATHÈQUES ACCESSIBLES

DÉVELOPPER DES PROJETS D'ANIMATIONS SPÉCIFIQUES FACILE À LIRE

CONSTAT

Certains publics sont éloignés du livre et de la lecture du fait de pathologies, de difficultés d'apprentissage, d'une relation difficile avec la lecture.

Dans le cadre de « Lire autrement » et à partir de janvier 2023, la Médiathèque Départementale souhaite développer et proposer un projet « Facile à lire » en direction de ce public des bibliothèques de son réseau de lecture publique.

OBJECTIF

- Proposer un autre chemin de lecture aux personnes pour lesquelles l'acte de lire est difficile
- Créer une nouvelle offre de lecture dans les bibliothèques du réseau
- Promouvoir la lecture et prévenir l'illettrisme
- Inciter les bibliothèques du réseau à établir de nouveaux partenariats avec des structures locales
- Elargir la fréquentation de la bibliothèque aux publics qui en sont exclus
- Développer de la médiation autour de ces espaces

DESCRIPTION

L'offre de lecture « Facile à lire » sera issue d'une sélection réalisée par 2 médiathécaires de la MD65 en charge du fonds « Lire autrement ». Le reste de l'équipe portera cependant une vigilance particulière à cette thématique lors de ses acquisitions, le domaine « Facile à lire » étant vaste et transversal.

PUBLIC

Publics qui ne se sentent pas à l'aise dans une bibliothèque, personnes qui cherchent des lectures « faciles », public « Dys » et personnes âgées peuvent être concernées, adultes en situation d'illettrisme / qui n'ont jamais maîtrisé l'apprentissage de la lecture, personnes pressées ou fatiguées ...

CALENDRIER

Mise en oeuvre 2023

COÛT

2500€/an

EQUIPE PROJET

Cheffes de service MD/ 2 médiathécaires MD/ bibliothécaires du réseau / élus

EVALUATION

Nombre de personnes participants aux formations
 Nombre de bibliothèques empruntant les malles
 Création d'une fiche bilan à remettre lors de l'emprunt (Actions menées, nombre d'emprunteurs...)

VIGILANCE

Bien cibler les publics et les difficultés rencontrées
 Développer des partenariats locaux avec des organismes et structures déjà en contact avec les publics pressentis



Direction du Développement Local

Médiathèque départementale
18 boulevard Claude Debussy
65000 Tarbes

